

Paris, le 27 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Portail du Rebond et la Fédération Française du Bâtiment deviennent partenaires pour soutenir les entrepreneurs en difficulté

Le Portail du Rebond et la Fédération Française du Bâtiment (FFB) ont officialisé aujourd'hui un partenariat stratégique en signant une convention visant à renforcer l'accompagnement des chefs d'entreprise du bâtiment confrontés à des difficultés économiques et épuisés physiquement ou moralement. Cet événement marque une étape importante dans la mobilisation collective des acteurs de l'écosystème, s'appuyant sur les forces vives de la FFB, qui représente plus de 50 000 entreprises du bâtiment en France, et le réseau d'accompagnement du Portail du Rebond.



Une synergie pour des actions concrètes

Dans un contexte où les défaillances d'entreprises ont atteint un niveau inquiétant (67.830 en 2024 soit +30 % par rapport à 2019 selon l'Etude Altares « Défaillances et sauvegardes

Contact Presse Portail du Rebond des entrepreneurs :

Stéphanie Decay-Darritchon - stephanie.decay@bleugrizzly.com - 06 60 18 52 82

d'entreprises : 4e trimestre et bilan 2024) et où le secteur du bâtiment commence à être touché, le partenariat entre la FFB et le Portail du Rebond vise à offrir aux artisans et entrepreneurs un accès simplifié à des solutions concrètes et adaptées à leur réalité de terrain.

Trois objectifs clés sont définis par cette convention :

- **Sensibiliser et informer** : communiquer auprès des adhérents de la FFB sur les dispositifs d'accompagnement du Portail du Rebond et promouvoir les bonnes pratiques entrepreneuriales.
- **Renforcer l'accompagnement** : mobiliser les outils et réseaux des deux organisations pour offrir des solutions adaptées et personnalisées aux entrepreneurs confrontés à des difficultés économiques ou personnelles.
- **Promouvoir le droit au rebond** : changer le regard sur l'échec entrepreneurial et mettre en avant les initiatives réussies de chefs d'entreprise ayant surmonté des obstacles majeurs.

Une collaboration au service des artisans et entrepreneurs du bâtiment

La FFB est un acteur majeur de la filière du BTP. Elle assure au quotidien la défense de plus de 50 000 entreprises du bâtiment, dont 35 000 de taille artisanale, réalisant les deux tiers de la production annuelle du secteur et employant les deux tiers des 1 273 000 salariés travaillant dans le bâtiment. Elle exerce également des actions de proximité pour ses adhérents grâce aux fédérations départementales et régionales ainsi qu'aux unions et syndicats de métiers, en offrant une assistance pour la gestion d'entreprise et pour toutes les questions juridiques, sociales, techniques et/ou réglementaires.

La FFB et le Portail du Rebond partagent une ambition commune : ne laisser aucun entrepreneur isolé face aux défis économiques, sociaux ou personnels. À travers ce partenariat, les deux structures souhaitent élargir l'impact de leurs actions, notamment par des campagnes de sensibilisation, des webinaires et des événements nationaux et régionaux ou encore locaux.

Les adhérents de la FFB pourront ainsi contacter gratuitement le Portail du Rebond grâce au numéro vert (0 805 691 880) accessible 7 j/7 et 24 h/24, via l'application gratuite ou le site internet <https://portaildurebond.eu/>. Ces entrepreneurs pourront être facilement orientés vers l'association ou le partenaire le plus adapté à leur situation, grâce au *chatbot* du Portail. Sont prioritairement visés les chefs d'entreprise rencontrant des difficultés financières pouvant aller jusqu'à la liquidation de l'entreprise, ou encore les chefs d'entreprises confrontés à l'épuisement physique et/ou moral. L'accompagnement pourra prendre différentes formes en fonction de la nature des questions soulevées et des difficultés rencontrées.

Un lancement sous le signe de la mobilisation collective

À l'occasion de cette signature, **Philippe Fourquet, Secrétaire Général du Portail du Rebond,**

Contact Presse Portail du Rebond des entrepreneurs :

Stéphanie Decay-Darritchon - stephanie.decay@bleugrizzly.com - 06 60 18 52 82

a déclaré : « Ce partenariat avec la FFB s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'appel à la mobilisation collective lancé il y a quelques jours par le Portail du Rebond autour des recommandations du rapport Bourbouloux, fruit des travaux du groupe de travail « Changer le regard sur l'échec et favoriser le rebond entrepreneurial ». Nos liens avec la FFB sont une formidable opportunité de renforcer l'action du Portail du Rebond auprès des entrepreneurs du bâtiment. Ensemble, nous avons une responsabilité collective : donner les moyens aux chefs d'entreprise qui osent et prennent des risques, de surmonter les épreuves et de rebondir pour poursuivre, dans les meilleures conditions possibles, leurs vies professionnelle et personnelle. »

De son côté, Olivier Salleron, Président national de la Fédération Française du Bâtiment, a ajouté : « Ce partenariat avec le Portail Rebond marque une étape importante dans notre engagement à soutenir les artisans et entrepreneurs du bâtiment qui traversent des périodes difficiles. Face aux défis que rencontrent de nombreux acteurs de notre filière, il est essentiel de créer des perspectives qui permettent de retrouver le chemin de la réussite. Le portail Rebond offre un accompagnement sur mesure, une écoute attentive et des solutions concrètes pour aider ces chefs d'entreprise à se relever. Nous croyons fermement que chaque difficulté peut être surmontée avec le bon soutien. Ensemble, grâce à ce partenariat, nous pourrons proposer aux artisans et entrepreneurs les ressources et l'accompagnement nécessaires pour surmonter les obstacles et reconstruire leur avenir. »



La signature de la convention a eu lieu dans les locaux de la FFB en présence d'Eric Jourde, Délégué Général, et de l'équipe de la FFB, ainsi que des membres du Portail du Rebond, représentant les associations fondatrices (Re-créer, Observatoire Amarok, Second Souffle et 60 000 Rebonds). Un évènement qui vient également renforcer les partenariats déjà établis par le Portail du Rebond avec le réseau Initiative France, la Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France, CRÉSUS, CAIRE et, dernièrement, le Réseau Entreprendre.

Contact Presse Portail du Rebond des entrepreneurs :

Stéphanie Decay-Darritchon - stephanie.decay@bleugrizzly.com - 06 60 18 52 82

À propos de la FFB :

La FFB assure au quotidien la défense de 50.000 entreprises adhérentes, dont 35.000 de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 215 milliards d'euros HT de la production annuelle du bâtiment et emploient les 2/3 des 1.286.000 salariés du bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la profession.

www.ffbatiment.fr ou @FFBatiment

À propos du Portail du Rebond des Entrepreneurs

Créé en 2014 avec le soutien du ministère de l'Économie et des Finances, le Portail du Rebond des Entrepreneurs est **le regroupement de quatre associations dont l'objectif commun est d'aider les entrepreneurs à rebondir** lorsqu'ils connaissent ou ont connu des difficultés en leur offrant un accès facile et guidé vers des solutions de proximité, concrètes, gratuites et en phase avec leur réalité terrain.

Signataires du plan d'action en faveur des chefs d'entreprise du 1er juin 2021 [Plan d'action - Dispositif d'accompagnement des entreprises en sortie de crise.pdf \(justice.gouv.fr\)](http://Plan d'action - Dispositif d'accompagnement des entreprises en sortie de crise.pdf (justice.gouv.fr)), ces 4 associations membres ont été **récompensées en 2020 par la Commission européenne, saluant la force de leur engagement** par l'attribution du Prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise. Elles se distinguent par leur cible spécifique : les entrepreneurs isolés et/ou en difficulté (TPE ou indépendants), n'ayant pas forcément le réflexe de recourir aux relais traditionnels.

Le dispositif proposé par le Portail du Rebond des Entrepreneurs, au-delà des quatre membres, comprend désormais des partenaires, dont Initiative France, la Médiation Nationale du crédit de la Banque de France, la Fédération CAIRE, Crésus et le Réseau Entreprendre et a le soutien de la Médiation des Entreprises.

En 2023 ce sont près de 2 000 bénéficiaires qui ont été aidés grâce à la mobilisation de 2 200 bénévoles des associations membres du Portail du Rebond. Ce sont aussi plus de 30 000 personnes sur tout le territoire national qui, au travers d'évènements, de rencontres et de webinaires, ont été sensibilisées à la posture et aux bonnes pratiques entrepreneuriales, à l'importance de la santé du dirigeant ainsi qu'à l'existence de structures d'accompagnement au rebond.

<https://portaildurebond.eu/>

Contact Presse Portail du Rebond des entrepreneurs :

Stéphanie Decay-Darritchon - stephanie.decay@bleugrizzly.com - 06 60 18 52 82

Observatoire Amarok

Association membre du Portail du Rebond

La santé des dirigeants de PME

Créé en 2009 par Olivier Torrès, Professeur à l'Université de Montpellier (MOMA-Labex Entreprendre), l'Observatoire AMAROK a mis la santé au travail des travailleurs non-salariés (TNS) au cœur de son action : dirigeants de PME, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs peuvent bénéficier de son expertise et de son accompagnement. Amarok propose, via « Amarok assistance », une écoute individuelle et personnalisée pour les entrepreneurs en difficulté et en épuisement professionnel.

<http://www.observatoire-amarok.net/sites/wordpress/>

Re-créer

Association membre du Portail du Rebond

L'écoute des Entrepreneurs

RE-CRÉER, née en 1999, est composée de dirigeants d'entreprises ayant rebondi après avoir connu des difficultés, et d'anciens juges des tribunaux de commerce, eux-mêmes entrepreneurs, qui, bénévolement, partagent leurs expériences professionnelles et judiciaires. RECRÉER écoute tous les entrepreneurs ou dirigeants d'entreprises confrontés à des difficultés, quelle que soit leur localisation en France, pour leur permettre de se « recréer » personnellement en sortant de leur solitude et en levant leurs incertitudes (écoute téléphonique, rencontre physique ou en Visio, club de soutien). L'association agit également pour l'instauration d'un "Droit au rebond".

<https://www.re-creer.com/>

Second Souffle

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les entrepreneurs en difficulté dès les premiers signaux d'alerte

Association créée en 2010, Second Souffle aide le dirigeant à rebondir avec son entreprise ou un nouveau projet professionnel. Second Souffle propose un accompagnement par des entrepreneurs et des experts métiers pour les micro-entreprises, les indépendants et les TPE-PME, sans limite de temps, dès les premières difficultés, pendant les procédures judiciaires et jusqu'au rebond. Sans critère de sélection et gratuitement. Un engagement : ne laisser aucun entrepreneur en difficulté au bord de la route.

<https://secondsouffle.org/>

60 000 rebonds

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les Entrepreneurs qui ont perdu leur entreprise dans un rebond professionnel efficace

Association créée en 2012, 60 000 rebonds propose un accompagnement sur l'ensemble du territoire, y compris les Antilles-Guyane, et le recours gratuit aux compétences de bénévoles impliqués : chefs d'entreprises expérimentés, en activité ou jeunes retraités, pour guider l'entrepreneur en difficulté dans son nouveau projet professionnel, coachs certifiés pour l'aider à se reconstruire et à libérer ses potentiels personnel et professionnel, femmes et hommes confirmés dans les différents métiers de l'entreprise, pour lui faire bénéficier de leur expertise tout au long de son rebond professionnel. Le programme d'accompagnement de l'association s'appuie, quant à lui, sur une méthodologie efficace basée sur le co-développement : ensemble, pour rebondir vers un nouvel avenir !

<https://60000rebonds.com/>

Initiative France

Association partenaire du Portail du Rebond

Accompagner et financer les entrepreneurs ; La promesse d'Initiative France :

Le réseau Initiative France est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs. Il apporte aux entrepreneurs les quatre atouts pour réussir son projet : un dossier solide, un financement par le prêt d'honneur à taux zéro, l'accès à un réseau d'entrepreneurs et un accompagnement sur-mesure et dans la durée. Avec 207 associations locales et 770 lieux d'accueil, le réseau est solidement ancré dans les territoires.

<https://www.initiative-france.fr/>

La Médiation du crédit

Partenaire du Portail du Rebond

La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit.

<https://mediateur-credit.banque-france.fr>

Contact Presse Portail du Rebond des entrepreneurs :

Stéphanie Decay-Darritchon - stephanie.decay@bleugrizzly.com - 06 60 18 52 82

Crésus

Partenaire du Portail du Rebond

CRÉSUS (Chambre Régionale du Surendettement Social) est une association à but non lucratif née en 1992 en Alsace, qui lutte contre le surendettement et accompagne les personnes vulnérables financièrement. Depuis 2004, CRÉSUS forme un réseau de 27 associations fédérées, réparties en 225 points d'accueil de proximité dans toute la France. Il peut compter sur près de 500 bénévoles experts, engagés et formés pour écouter, accueillir et accompagner les ménages en difficultés financières. En 2008 naît l'Association pour la Fondation CRÉSUS, avec pour mission de promouvoir l'innovation à impact social. Particulièrement mobilisée sur des actions préventives contre la fragilité financière et le surendettement, la fondation a développé plusieurs programmes d'éducation budgétaire et financière DILEMME, ainsi qu'une application web gratuite, Budget Grande Vitesse, permettant à chacun de piloter facilement son budget.

<https://www.cresus.org/>

CAIRE

Partenaire du Portail du Rebond

Créée en 2010 pour combler les inégalités de traitement des travailleurs indépendants malades, la première association CAIRE a vu le jour en 2014 dans les Bouches-du-Rhône. La Fédération CAIRE, établie en 2018, s'est développée grâce à des soutiens institutionnels et compte aujourd'hui huit associations à travers le territoire, continuant à porter la voix des travailleurs non-salariés vulnérables. Le réseau national d'associations CAIRE offre une aide gratuite administrative, juridique, sociale et psychologique aux travailleurs indépendants atteints de cancers et de maladies chroniques évolutives. Reconnue d'intérêt général, la fédération CAIRE pallie un manque de structures depuis 2010, en fournit des réponses centralisées et un accompagnement socio-économique personnalisé.

<https://www.federationcaire.org/>

Réseau Entreprendre®

Partenaire du Portail du Rebond

Réseau Entreprendre® réunit 15 000 entrepreneurs dans 10 pays et participe chaque année au lancement de près de 1 700 chefs d'entreprises. Réseau Entreprendre® offre pendant deux à trois ans l'accompagnement d'un chef d'entreprise expérimenté et accorde un prêt d'honneur, avec 95% de taux de pérennité à 3 ans. Nos entrepreneurs expérimentés et engagés contribuent par leurs initiatives positives à soutenir la création d'entreprises dans les régions. Fabrique à success stories (Michel & Augustin, Home Exchange, Mano Mano...), Réseau Entreprendre® est un mouvement de chefs d'entreprises engagés localement pour développer l'emploi, les territoires et l'impact. « Pour créer des emplois, créons des employeurs ».

www.reseau-entreprendre.org